

PAR COURRIEL

Québec, le 29 juillet 2020

Monsieur Yvan Tremblay  
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels  
Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques  
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage  
Québec (Québec) G1R 5V7  
yvan.tremblay@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Question complémentaire du 29 juillet 2020 – Projet de restauration du réservoir  
Beaudet à Victoriaville

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, une question pour laquelle la commission souhaite recevoir une réponse d'ici le 31 juillet 2020 compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, veuillez reprendre le libellé pour la question avant d'y ajouter votre réponse. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Annie St-Gelais pour Geneviève Grenier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Dans le PR5.8, 1 de 2, p. 32 PDF, l'initiateur dit dans la documentation pour le projet de restauration du réservoir Beaudet que, étant donné que l'accumulation annuelle de sédiments à draguer prévue est de 16 000 m<sup>3</sup> et que l'usine de déshydratation des sédiments peut traiter jusqu'à 35 000 m<sup>3</sup>, il serait possible de faire le dragage d'entretien aux deux ans. La réponse à une question posée par la commission à l'initiateur concernant cette option se trouve dans le document DQ1.1, p. 1 et 2.

1. La commission aimerait connaître votre appréciation de cette réponse et, dans un deuxième temps, votre opinion générale concernant les impacts sur les écosystèmes touchés de dragages annuels versus des dragages bisannuels mais d'un volume plus important.